



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

relations culturelles

Question écrite n° 17267

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de la culture et de la communication quels ont été les résultats de la visite qu'il a effectuée en Roumanie, en Hongrie et en Pologne, du 6 au 11 avril 2003, et quelles sont les perspectives de coopération en matière culturelle avec ces pays, notamment en ce qui concerne la langue française.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le ministre de la culture et de la communication sur les résultats de sa visite en Roumanie, en Hongrie et en Pologne et sur les perspectives de coopération culturelle avec ces pays, notamment en ce qui concerne la langue française. Intervenant dans un contexte international délicat, marqué par des divergences d'appréciations entre la France et ces pays au sujet de la guerre en Irak, le voyage du ministre en Europe centrale et orientale a eu des résultats très positifs quant aux perspectives de coopération culturelle avec ces pays. Il a plus généralement permis de renforcer les convergences entre ces pays et la France dans les grands débats internationaux concernant la culture, et notamment celui de la diversité culturelle. En Roumanie, le ministre de la culture et de la communication a été reçu par les plus hautes autorités du pays, le Président de la République M. Ion Iliescu, et le Premier ministre M. Adrian Nastase. A l'issue de sa visite en Roumanie, il a fait une déclaration commune avec son homologue roumain M. Theodorescu, sur le renforcement de la coopération culturelle bilatérale dans la perspective de l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne, et confirmant l'engagement des gouvernements français et roumain dans l'adoption d'une convention sur la diversité culturelle dans le cadre de l'UNESCO. La Roumanie, à la suite de cette visite, a demandé officiellement à adhérer au réseau international des politiques culturelles (RIPC). Dans le domaine de la francophonie, les deux ministres ont encouragé le développement des programmes franco-roumains. En particulier, la littérature roumaine sera l'invitée de la France en 2005 dans le cadre des « Belles Etrangères ». Pour la culture, une coopération renforcée, comprenant notamment un échange de bases de données de terminologie, a été prévue entre la Délégation générale à la langue française et aux langues de France et l'Académie de Roumanie. En ce qui concerne la Hongrie, il s'est entretenu avec le Président de la République hongrois, M. Madl ; celui-ci lui a apporté son soutien au projet de convention dans le cadre de l'Unesco sur la diversité culturelle. Avec son homologue M. Gabor Gorgey, le ministre a évoqué avec force la volonté de la France et du Canada d'exclure les produits culturels de l'OMC. Le ministre hongrois a souligné que son pays était membre du RIPC et que ses vues convergeaient avec la position française. La coopération bilatérale qui s'était bien amorcée lors de « Magyarat » saison de la Hongrie en France s'est encore développée avec « Franciart » saison de la France en Hongrie qui se déroule cette année, incluant notamment la grande exposition, actuellement en préparation au musée des beaux-arts de Budapest, « Monet et ses amis ». En ce qui concerne la francophonie et la place du français dans l'enseignement, M. Aillagon a affirmé que la France soutiendrait l'entrée de la Hongrie en tant qu'observateur auprès des instances de la francophonie mais a rappelé à son homologue que le succès de cette adhésion dépendait de la place de l'enseignement de notre langue dans les établissements scolaires hongrois. Dans le domaine de l'audiovisuel, le ministre s'est félicité de l'ouverture de la

prochaine radio RFI/BBC à Budapest et a souhaité qu'ARTE entame une coopération renforcée avec la télévision publique, notamment avec Duna TV qui a annoncé qu'elle présenterait un cycle de films français chaque semaine jusqu'à la fin de l'année dans le cadre de « Franciart ». Enfin en Pologne cette visite a permis de faire progresser les grands dossiers de coopération bilatérale. Dans le domaine du livre, il a réaffirmé le rôle essentiel joué par l'industrie du livre dans la diversité culturelle, et souligné la nécessité de mécanismes régulateurs qui permettent à cette industrie de vivre dans un climat économique sain. M. Aillagon a proposé que la Pologne soit l'invitée spéciale du Salon du livre de Paris en mars 2004, ce qui constituerait une avant-première à la saison polonaise qui commencera en mai. Le ministre a également rappelé qu'il était tout disposé à mettre l'expertise de son département ministériel au service de la Pologne en organisant des séminaires sur le prix unique du livre, sur les mécanismes de distribution de cette industrie et sur le système français du dépôt légal en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France. Le projet d'exposition sur quatre siècles d'art français a reçu un accueil très favorable auprès des partenaires polonais. Quant à la saison de la Pologne en France « Nova Polska », qui doit se dérouler en 2004, elle a fait l'objet d'une réunion de travail entre les deux ministres, où le ministre polonais a annoncé que la Pologne consacrerait un budget substantiel à cet ensemble de manifestations.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17267

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 avril 2003, page 3273

Réponse publiée le : 30 juin 2003, page 5157